



Achat d'un véhicule équipé de 4 roues non conformes. Recours possible ?

Par **Madeleine51**, le **28/09/2019** à **11:42**

Bonjour,

J'ai acheté le 17 Août dernier, une Renault Clio 4 à un particulier et j'ai le problème que les roues montées sur ce véhicule ne sont pas adaptées et non réglementaires.

Quand j'ai fait l'acquisition de ce véhicule, on m'a informée que les pneus seraient bientôt à changer, j'ai accepté en demandant une baisse du prix de 200 euros. Je me suis quand même étonnée de la largeur inhabituelle des pneus, la vendeuse m'a dit, ce n'est rien, vous pouvez facilement changer les pneus pour des moins larges. Elle m'a fait voir le contrôle technique daté du 06 Mai 2019. Moins de 6 mois, donc toujours valable. Le contrôle m'avait rassurée quant à la conformité de la voiture.

Mais ma vendeuse avait acheté ce véhicule en juin 2019 donc 2 mois avant de la revendre, comme je m'en étonnais, elle m'a donné une raison qui me semblait plausible. J'ai demandé aussi pourquoi l'ordinateur de bord indiquait qu'il fallait vérifier les pneus. Elle m'a dit que ce n'était rien, qu'il fallait juste faire remettre l'ordinateur de bord à zéro par un professionnel. Je pensais donc le faire au moment du changement de pneu.

Le 21 Septembre dernier j'ai eu un problème avec un de mes pneus qui a éclaté en abordant un trottoir. Et là chez un spécialiste du pneu j'ai appris que le montage de ces roues ne sont pas réglementaires sur cette voiture, et que ma voiture est dangereuse, qu'elle n'aurait jamais passé au contrôle comme cela. J'ai fait faire un devis pour le changement des 4 roues, j'en ai pour 700 E. J'ai vu un autre garagiste qui m'a confirmé la même chose et le même devis. Je suis allée voir un Centre de contrôle technique voisin de chez moi, idem. Tous m'ont affirmé que la vendeuse ne pouvait ignorer cela, et donc moi je considère que c'est un vice délibérément caché et j'aimerais obtenir le remboursement de mes frais de remplacement, hormis bien sûr le prix des pneus puisqu'il y avait eu accord, soit un montant de 500 Euros.

Comment puis je faire un recours ? J'ai informé la vendeuse par lettre recommandée qui m'affirme de sa bonne foi et qu'elle a acheté la voiture comme cela ... Y a-t-il une jurisprudence ? *

Merci pour votre aide.

Par **Tisuisse**, le **28/09/2019** à **11:51**

Bonjour,

Ce n'est pas un vice caché puisque les pneus sont très visibles. Par contre, informez votre vendeuse de votre demande de remboursement des frais complémentaires fautes de quoi vous l'assignerez devant le tribunal correctionnel pour dol, tromperie sur la marchandise. Ce sera à elle, alors, de se retourner contre son vendeur pour obtenir le remboursement de ces frais mais, ça, ce n'est pas votre problème.

Par contre, j'ai un doute quand à la véracité du contrôle technique qu'elle vous a présenté, c'est soit un faux soit un CT de complaisance.

Par **Madeleine51**, le **28/09/2019** à **12:35**

Votre réponse confirme ce que je pensais. Le terme vice caché n'est pas adapté, mais il y a tromperie manifeste. Moi aussi j'ai maintenant des doutes sur le contrôle technique et je me dis qu'il pourrait y avoir d'autres défauts (manque de confiance). J'ai envie de le refaire et d'en demander aussi le remboursement.

Quant à ma vendeuse, je vais la poursuivre, si elle s'est fait avoir ce n'est pas mon problème mais le sien.

Merci beaucoup pour votre attention, je vous souhaite une radieuse journée !

Par **P.M.**, le **28/09/2019** à **13:17**

Bonjour,

Le vice caché n'a rien à voir avec ce que les pneus soient visibles mais il semble que vous ayez été mis au courant du défaut lors de la vente...

Par **Prana67**, le **30/09/2019** à **09:17**

Bonjour,

Le vendeur vous a informé qu'il fallait changer les pneus, donc rien à redire de ce côté. Vous pouvez éventuellement vérifier si les pneus montés sont conformes pour votre véhicule, ça peut aller du 185/65/15 au 205/45/17 selon le modèle que vous avez.

Vous avez un devis de 700€ pour les pneus. Si ce sont juste les pneus à changer vous pouvez facilement trouver beaucoup moins cher, de l'ordre des 200 euros que vous avez

négocié avec le vendeur.

Reste à voir le problème de l'ordinateur de bord, mais la aussi vous avez vu le soucis